

Règlement du concours Audencia SciencesCom

1. < Les conditions requises pour se présenter au concours >

Le concours est ouvert aux étudiants justifiant d'un diplôme national d'État, d'un titre inscrit au RNCP, ou d'un diplômé visé en France et assorti d'un nombre d'ECTS validés égal à 60 crédits par année d'études supérieures :

- Accès en 1^e année (bac+3- cycle bachelor) : 120 crédits (et conditions susmentionnées)
- Accès au 2^e année (bac+4- cycle master) : 180 crédits (et conditions susmentionnées)

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger reconnu par le pays d'obtention peuvent être admis en dispense par le Directeur de l'École, après avis positif de la Commission d'Équivalence. La composition de la commission d'équivalence est identique à celle du Jury d'admission.

Conditions d'admission des stagiaires de formation continue:

Les stagiaires de formation continue n'ayant pas les diplômes requis pour s'inscrire au concours peuvent postuler à la VAP (Validation des Acquis Professionnels pour dispense de titre). Les candidats à la VAP doivent avoir au moins 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de formation et justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle en rapport avec la formation visée. Tout candidat à cette procédure doit à minima être titulaire du baccalauréat. Il doit joindre au dossier d'inscription une demande écrite de Validation des Acquis Professionnels pour dispense de titre. Une commission pédagogique examine l'expérience professionnelle et la formation d'origine pour juger si l'expérience professionnelle compense l'absence du diplôme requis pour postuler à la formation. Un avis favorable permet au candidat de s'inscrire au concours. La composition de la Commission pédagogique est identique à celle du Jury d'admission.

2. < Comment s'inscrire ? >

Inscription en ligne sur le site : www.candidat.audencia.com et téléchargement des pièces suivantes :

- Photo d'identité
- CV (une page maximum)
- Une lettre de motivation de 1 à 2 pages qui exprime vos motivations à candidater à Audencia SciencesCom, vos atouts pour exercer un métier dans le secteur de la communication ou des médias, votre projet professionnel motivé.
- Copie du diplôme du Baccalauréat
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Copie du certificat de scolarité pour la formation en cours
- Copie de la pièce d'identité
- Pour les candidats boursiers d'État, la copie de la décision nominative d'attribution définitive d'une bourse pour l'année 2018/2019, délivrée par le rectorat ou le CROUS.
- Pour bénéficier de la mesure « tiers-temps supplémentaire » pour les épreuves écrites et orales, les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique doivent fournir, au moment de l'inscription, une attestation médicale indiquant la nature du handicap, délivrée par la Commission Départementale de l'Éducation spéciale.

Droits d'inscription au concours :

Candidats non-boursiers : 80€

Candidats boursiers : 30€ (sur présentation de la notification définitive de bourse)

NB : Aucun remboursement des frais d'inscription au concours ne sera effectué en cas de désistement.

3. < Les dates du concours d'entrée 2019 >

Envoi du dossier (Dépôt des pièces justificatives sur le Portail Candidat)	SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
	Au plus tard le vendredi 11 janvier 2019	Au plus tard le mardi 5 mars 2019	Au plus tard le mardi 7 mai 2019
Epreuves écrites	Samedi 19 janvier 2019 (Nantes et Paris)	Samedi 16 mars 2019 (Nantes et Paris)	Samedi 18 mai 2019 (Nantes et Paris)
Epreuves orales	7, 8 et 9 février 2019 (Nantes)	4, 5 et 6 avril 2019 (Nantes)	6, 7 et 8 juin 2019 (Nantes)

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule session du concours pour l'année concernée.

4. < Les épreuves >

Le concours d'entrée à Audencia SciencesCom se compose d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission.

ADMISSIBILITE

L'écrit, qui détermine l'admissibilité, est composé de trois épreuves regroupées sur une journée.

- **Une épreuve d'analyse, de réflexion et de synthèse.** Durée : 4 heures. Coefficient : 6
A travers une question de fond sur la communication ou les médias, le candidat est invité à mettre en relation les sources fournies dans le dossier (articles de presse, articles de recherche, citations) pour appréhender les différents aspects de la question posée et exprimer un avis. Cette épreuve a pour but d'apprécier la capacité de discernement des différents registres argumentaires, les qualités dans le traitement et la synthèse de l'information et d'analyse. Les qualités de rédaction, démonstration, clarté et précision constituent les principaux critères d'appréciation.
- **Un test de culture générale.** Durée : 1 heure. Coefficient : 2
- **Un test de compréhension et de vocabulaire en anglais.** Durée : 30 minutes. Coefficient : 2

ADMISSION

L'oral, qui détermine l'admission, est composé de trois épreuves regroupées sur une journée.

- **Un entretien individuel.** Durée : 30 minutes. Coefficient : 6
Cette épreuve est organisée devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel de la communication ou des médias. Le candidat expose au début de l'entretien, dans un format imposé de 5 minutes, un sujet préalablement tiré au sort et préparé pendant 30 minutes. Le jury évalue ensuite les motivations et le projet personnel du candidat. Le jury apprécie l'efficacité et la justesse de l'argumentation, la culture générale, les capacités d'analyse et l'expression du candidat.
- **Un entretien collectif.** Durée : 30 minutes. Coefficient : 2
Les candidats doivent organiser leur prise de décision et construire une réponse commune à un problème posé. Le jury, composé d'un membre de la Faculté et d'un professionnel de la communication et des médias, apprécie la capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe.
- **Un oral d'anglais.** Durée : 15 minutes. Coefficient : 2
Cette épreuve a pour objectif de tester les capacités de compréhension et d'expression en langue anglaise des candidats. Elle prend la forme d'un texte ou d'un article de journal à commenter, après une préparation de 15 minutes.

	PRÉPARATION	DUREE	COEFFICIENT
--	-------------	-------	-------------

Epreuves écrites d'admissibilité			10
Epreuve d'analyse, de réflexion et de synthèse	--	4h	6
Test de culture générale	--	1h	2
Test d'anglais	--	30 mn	2
Epreuves orales d'admission			10
Entretien individuel	30 mn	30 mn	6
Entretien collectif	--	30 mn	2
Oral d'anglais	15 mn	15 mn	2

A l'issue des épreuves d'admission, le Jury établit une liste de candidats admis définitivement à Audencia SciencesCom.

5. < Déroutement des épreuves >

L'absence à une seule des épreuves écrites ou orales entraîne l'abandon du concours. L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la fin de la distribution des sujets quel que soit le motif de retard. Tout candidat ayant signé la feuille d'émargement à une épreuve est considéré comme ayant participé au concours. Aucun candidat absent ou exclu d'une épreuve ne peut être autorisé à se présenter une nouvelle fois dans le cas où l'épreuve devrait être recommencée.

Sont interdits dans les salles d'examen, quelle que soit l'épreuve :

- les téléphones portables ou tout autre moyen de communication,
- les dictionnaires,
- les calculettes, ordinateurs portables et tablettes,
- tout document personnel.

6. < Fraude >

Toute fraude ou tentative de fraude dûment constatée entraînera l'exclusion du concours. L'exclusion du concours est prononcée par le Jury d'admission de l'école. Le responsable du centre d'examen établit un rapport qu'il transmet au Jury d'admission. La décision motivée et notifiée est communiquée sans délai à l'intéressé par lettre recommandée avec Accusé de Réception.

7. < Jury >

Le Jury est composé de :

- un président appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, professeur des universités ou maître de conférences,
- un représentant des professionnels de la communication et des médias,
- le responsable du programme Audencia SciencesCom,
- un enseignant-chercheur de Audencia SciencesCom,
- le directeur des études de Audencia SciencesCom.

Le Jury établit un procès-verbal de ses décisions. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Les délibérations sont confidentielles.

8. < Communication des résultats >

Les résultats du concours d'entrée à Audencia SciencesCom sont consultables sur www.sciencescom.audencia.com à la date annoncée sur le site.